

Bilan des émissions de Gaz à effet de serre des unités de la région de gendarmerie du Centre

zone de défense ouest

groupement de gendarmerie départementale de l'Indre

Année 2012

Ministère de l'Intérieur

Sommaire

Sommaire	2
Cadre général	4
1/ Description de la personne morale concernée	5
2/ Description des périmètres organisationnels retenus	5
2.1/ Les postes d'émissions retenus	5
2.2/ Les postes d'émissions exclus du BEGES	5
2.3/ Présentation des sites inclus dans le BEGES et de la méthodologie	5
2.3.1/ Liste des sites inclus dans le BEGES	5
2.3.2 / Méthodologie d'élaboration du BEGES	
3/ Année de reporting	6
3.1/ Présentation des émissions de gaz à effet de serre par poste	7
3.2/ Les autres émissions indirectes de GES, quantifiées séparément par poste en équivale	
si la personne morale a choisi de les évaluer (scope 3)	8
3.3/ Eléments d'appréciation sur les incertitudes	8
4/ Diffusion du BEGES	8
5/ Synthèse des actions envisagées	8

Cadre général

Conformément à l'article 75 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, tous les services de l'Etat sont tenus de réaliser, tous les trois ans un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) ainsi qu'une synthèse des actions envisagées afin de réduire leurs émissions.

Cette réglementation s'applique à l'ensemble du territoire et implique les services centraux et déconcentrés.

Le BEGES est un outil qui permet de calculer les émissions de gaz à effet de serre des différents postes émetteurs d'un site tels que la consommation énergétique, les déplacements, le fret ...

L'objectif est ensuite de définir des actions ayant pour finalité de réduire les émissions afin de répondre à l'objectif national fixé dans la loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE) du 13 juillet 2005 de diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. Cet objectif a été réaffirmé dans la loi Grenelle I.

Par ailleurs, la France s'est engagée sur des objectifs climatiques visant d'ici 2020 à :

- porter à 20 % la part des renouvelables dans les énergies consommées ;
- améliorer de 20 % l'efficacité énergétique ;
- réduire de **20** % les émissions de GES par rapport à 1990.

Les actions à mettre en œuvre s'inscrivent dans une démarche de développement durable à court et moyen terme. Elles viseront à limiter l'impact des activités de l'ensemble des sites sur le réchauffement climatique et à maîtriser la dépendance des services à l'utilisation des matières fossiles.

1/ Description de la personne morale concernée

Raison sociale:

Ministère de l'intérieur - Région de gendarmerie du Centre (RGC) – groupement de gendarmerie de l'Indre (GGD36).

Adresse:

GROUPEMENT DE GENDARMERIE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE CASERNE CHARLIER 7, RUE CHARLIER 36000 CHATEAUROUX

Description sommaire de l'activité :

Concernant le GGD36, les unités prises en compte dans l'élaboration du BEGES sont les suivantes :

- Le groupement de gendarmerie départementale de l'Indre qui supervise l'ensemble des unités du département de l'Indre. Son rôle est de faire appliquer les directives de l'administration centrale (direction générale de la gendarmerie nationale) et de coordonner les missions des unités subordonnées telles que la sécurité publique générale, la prévention et la sécurité routière, la police judiciaire et administrative, l'administration des personnels, la gestion des matériels et des véhicules.
- Les unités élémentaires du département de l'Indre sont chargées d'exécuter les directives du GGD36 en matière sécurité publique et d'ordre public, particulièrement dans les zones rurales et périurbaines, ainsi que sur les voies de communication. Elles contribuent à la mission de renseignement et d'information des autorités publiques, à la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à la protection des populations .
- L'escadron de gendarmerie mobile 47/3 de Châteauroux dont l'emploi est orienté vers l'exécution des missions de sécurité générale en renfort du dispositif territorial des forces de l'ordre.

2/ Description des périmètres organisationnels retenus

2.1/ Les postes d'émissions retenus

Le tableau ci-dessous synthétise les catégories et postes d'émissions retenus :

Catégories	Numéros	Postes d'émissions		
d'émissions				
Emissions directes	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique		
de GES	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur trienniqu		
Autres émissions	8	ningiana liéga à l'énorgia non inglusca dans les nectes 1 à 7		
indirectes de GES	0	Emissions liées à l'énergie non-incluses dans les postes 1 à 7		
Autres émissions	24	Autro émicaiona indirecto		
indirectes de GES	24	Autres émissions indirectes		

2.2/ Les postes d'émissions exclus du BEGES

Pour le département de l'Indre, sont exclus du BEGES les postes 1,3,4,5,6 et 7. Aucune émission issue de ce périmètre n'a été recensée lors de l'élaboration du tableur.

2.3/ Présentation des sites inclus dans le BEGES et de la méthodologie

2.3.1/ Liste des sites inclus dans le BEGES

CHATEAUDOUV	ICCOLIDADA
CHATEAUROUX caserne Charlier 26 Rue du Gendarme Patrice Comboliaud	ISSOUDUN 24, avenue Jean Bonnefont
36000 CHATEAUROUX	36100 ISSOUDUN
AIGURANDE	LEVROUX
24 Place de la promenade 36140 AIGURANDE	90 avenue du Gal De Gaulle 36110 LEVROUX
ARGENTON SUR CREUSE	MEZIERES EN BRENNE
4 avenue Rollinat 36200 ARGENTON SUR CREUSE	14 route de St Michel 36290 MEZIERES EN BRENNE
PMO ARGENTON SUR CREUSE	NEUVY-SAINT-SEPULCHRE
ZI les narrons sud 36200 ARGENTON SUR CREUSE	22, rue du Maréchal Joffre 36230 NEUVY SAINT SEPULCHRE
ARDENTES	REUILLY
39 avenue de Verdun 36120 ARDENTES	45 place des écoles 36260 REUILLY
BELABRE	ST BENOIT DU SAULT
22 rue Gambetta 36370 BELABRE	Place de la gare 36170 ST BENOIT DU SAULT
BUZANCAIS	ST GAULTIER
98 route de vandoeuvre 36500 BUZANCAIS	22 Place du champ de foire 36800 SAINT GAULTIER
LA CHATRE	STE SEVERE SUR INDRE
216 bis, rue Nationale 36400 LA CHATRE	39 rue de Verdun 36160 STE SEVERE SUR INDRE
LE BLANC	TOURNON SAINT MARTIN
48 rue de la république 36300 LE BLANC	8 bis route de Le Blanc 36220 TOURNON SAINT MARTIN
CHABRIS	BTP VATAN
28 Rue de la république 36210 CHABRIS	26 avenue de la libération
CHATILLON SUR INDRE	VATAN
1 Place de la résistance 36700 CHATILLON SUR INDRE	26 avenue de la libération 36150
ECUEILLE	VALENCAY
1 Rue Jacques Morin 36240 ECUEILLE	27 Avenue de la résistance 36600 VALENCAY
EGUZON CHANTOME	VILLEDIEU-SUR-INDRE
11 Rue Raymond Lagoutte 36270 EGUZON CHANTOM E	ZI route de Châteauroux 36320 VILLEDIEU SUR INDRE

2.3.2 / Méthodologie d'élaboration du BEGES

Pour élaborer le BEGES, les données ont été collectées par le Bureau de l'Immobilier et du Logement (BIL) de la région de gendarmerie du Centre. Ces données comprenaient la consommation de gaz, d'électricité, de fioul domestique et de carburant pour les véhicules.

Pour le gaz, l'électricité et le fioul, les chiffres ont été récupérés à partir de bases de données que le Bureau Budget Administration (BBA) tient à jour dans le cadre du suivi de la consommation d'énergie.

Concernant le carburant, la section mobilité a effectué une extraction du logiciel « Vulc@in » dans le but de fournir les consommations pour l'année 2012.

L'ensemble de ces données ont été regroupées par groupements (départements) afin d'obtenir une vision plus claire du BEGES.

Aucun facteur d'émissions supplémentaire n'a été utilisé en dehors de la Base Carbone [®].

3/ Année de reporting

Année de reporting: 2012

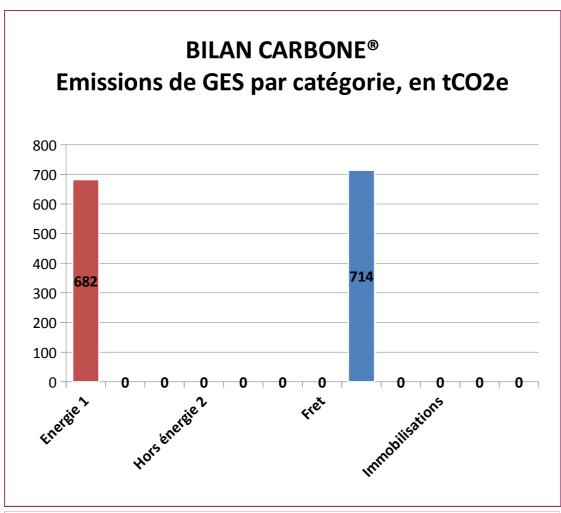
Année de référence (permettant dans le futur de comparer les résultats) : 2012

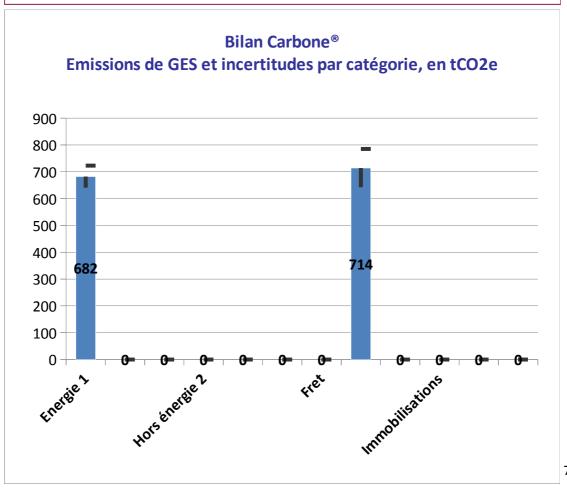
Année du prochain bilan: 2014

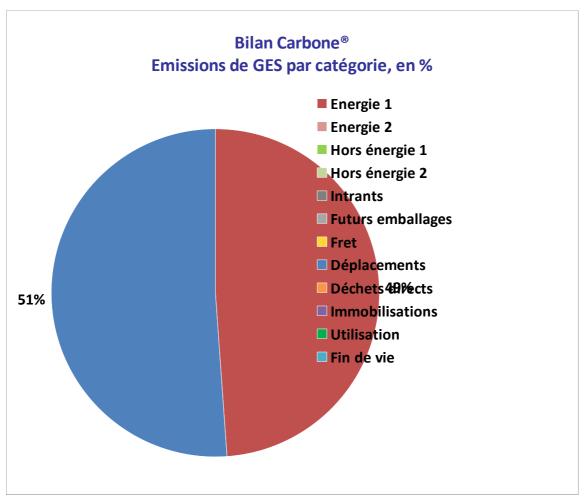
3.1/ Présentation des émissions de gaz à effet de serre par poste

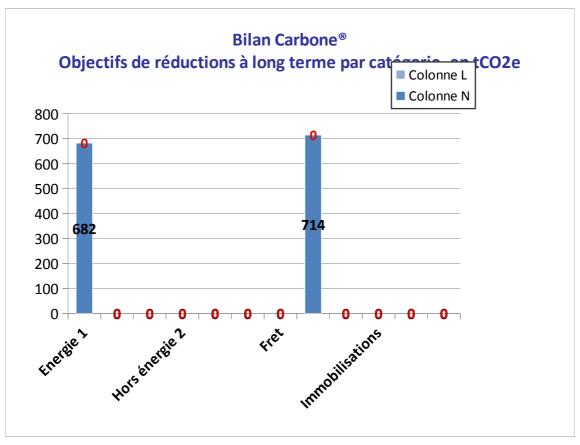
Au cours de l'année 2012, les unités du groupement de gendarmerie départementale de l'Indre ont émis 1396 TCO2 équivalent .

		année de référence (et année du premier bilan)						
catégories d'émissions	Postes d'émissio ns	CO2 (Tonne s)	CO2 b (Tonne s)	CH4 (Tonne s)	N2O (Tonne s)	Autre gaz: (Tonnes)	Incertit ude (TCO2e	Total (TCO2e)
	1							
	2	563	32				57	568
Emissions	3							
directes	4							
	5							
	Sous total	563	32				57	568
Autres	8	129	-32				15	146
émissions indirectes*	24	595		1			41	682
	Sous total	724	-32	1			56	828
TOTAL		1287	0	1			113	1396









3.2/ Eléments d'appréciation sur les incertitudes

Les bases de données dont le BIL s'est servi pour élaborer le BEGES sont alimentés par des factures. Elles fournissent donc des informations exactes.

En conséquence, en dehors de celles appliquées automatiquement par l'outil bilan carbone [®], aucune incertitude n'a été renseignée.

4/ Diffusion du BEGES

Site internet où est diffusé le BEGES :

http://sirpa.gend/intranet-gendarmerie/Site_National/Sites_Regionaux/CENTRE/

Responsable du suivi : Maréchal des logis/chef NEUKE Richard

Fonction : Spécialiste affaires immobilières / BIL région de gendarmerie du Centre

Contact: mail: richard.neuke@gendarmerie.interieur.gouv.fr

téléphone: 02.38.52.50.80

adresse : Région de gendarmerie du Centre

Bureau de l'Immobilier et du Logement

7, boulevard Marie Stuart 45038 – Orléans cedex 1.

5/ Synthèse des actions envisagées

ENERGIE					
ACTION DESCRIPTION		INDICATEURS	ESTIMATION DE REDUCTION		
Suivi annuel de la consommation	Identifier les consommations et émissions de CO2 par énergie et par bâtiment	Consommations annuelles			
d'énergie	Cibler d'éventuelles sources de surconsommations	(électricité, fioul, gaz)			
	Etablir des diagnostics énergétiques				
Réduire les consommations	Mise en place d'équipements pour réduire la consommation d'énergie	i liagnoonio			
	Utiliser les nouvelles énergies, énergies renouvelables	gq			
Sensibiliser les occupants et utilisateurs	Diffuser et mettre en place des documentations « écoresponsables » dans les locaux de service et les communs des logements (halls d'entrée, circulations)	Nombres d'actions de sensibilisation	+/- 5%		
	Effectuer une « journée d'information éco-responsable » semestrielle au sein des unités.				

DEPLACEMENTS					
ACTION	DESCRIPTION	INDICATEURS	ESTIMATION DE REDUCTION		
Contrôle du parc	Viser à diminuer le parc des véhicules non-opérationnels (véhicules état-major)				
	Viser à externaliser le parc des véhicules non- opérationnels	Nombre de véhicules	+/- 5%		
	Viser à renouveler le parc par des véhicules à faible émission de CO2/km ou par des véhicules hybrides				
	Favoriser les dispositifs de visio-conférence		+/- 5%		
Contrôle des déplacements professionnels	Regrouper les personnels au sein des groupements de gendarmerie pour les déplacements de type « liaison administrative »	Nombre de déplacements			
	Employer le réseau ferroviaire pour les déplacements de type stage, cours, formation	., 5,6			
	Sensibilser les personnels à l'éco-conduite				
Contrôle des déplacements domicile- travail	Réduire la prise à bail de logements hors caserne afin de regrouper les personnels en caserne et de limiter les trajets domicile-travail				
	Pour les personnels logés hors caserne : - utiliser les transports en commun - organiser le co-voiturage	Nombre de logements hors caserne	+/- 5%		
	Sensibilser les personnels à l'éco-conduite				
	Utiliser les nouvelles énergies, énergies renouvelables				